

L'an deux mil vingt-six le lundi 30 mars, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-trois mars deux mil vingt-six.

Étaient présents les membres : Julien CORDIER, Nadia PELTIER, Bénédicte AUBOIN, Ludovic SUZE, Julie BENARD, Thierry ARCHERAY, Caroline MORIN, Marc GALLIEN, Agnès VILLEZ, Nicolas LECLERC, Ghislaine CARPENTIER, Dominique VANBESIEEN, Marie LETELLIER, Sylvain LAMBERT, Karine CARPENTIER.

Nombre de membres :

En exercice	15
Présents	15
Votants	15

Secrétaire de séance : conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT Caroline MORIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20h30 : Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose à l'assemblée :

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 21 MARS 2026**

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2026. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

➤ **DÉLIBÉRATION 14-2026 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANT LA COMMUNE DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

Après avoir expliqué le rôle de chaque syndicat aux conseillers municipaux, il est procédé au vote suivant :

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	TITULAIRE	SUPPLÉANTS
C.C.I.C.V <i>Communauté de Communes Inter Caux Vexin</i>	Julien CORDIER	Ludovic SUZÉ
S.D.E. 76 <i>Syndicat Départementale d'Énergie 76</i>	Thierry ARCHERAY	Dominique VANBESIEEN, Julien CORDIER
SIAEPA les 3 SOURCES	Ludovic SUZÉ, Ghislaine CARPENTIER	Bénédicte AUBOIN, Dominique VANBESIEEN
Syndicat de transport scolaire de Clères	Julie BERNARD, Agnès VILLEZ	Caroline MORIN, Marie LETELLIER
Collectivités Forestières	Marc GALLIEN	Sylvain LAMBERT
SBV CAR <i>Syndicat des Bassins Versants Cailly Aubette Robec</i>	Ludovic SUZÉ	

15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

➤ **DÉLIBÉRATION 15-2026 : NOMINATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES ET RÉFÉRENTS**

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal les diverses commissions à mettre en place et l'intérêt de nommer des référents et interlocuteurs.

Après débat, les commissions et référents sont déterminées comme ce qui suit :

COMMISSIONS		MEMBRES	RÉFÉRENTS
FINANCES - MARCHÉS- PROSPECTIVE	Budget Investissements Subventions Fiscalité Appels d'offres Programmation pluriannuelle	Julien CORDIER, Thierry ARCHERAY, Ludovic SUZÉ, Marc GALLIEN, Nadia PELTIER	Bénédicte AUBOIN
TRAVAUX - VOIRIE - URBANISME	Travaux communaux Sécurité routière Entretien patrimoine PLU / Cartes communales Réseaux	Julien CORDIER, Bénédicte AUBOIN, Sylvain LAMBERT, Dominique VANBESIEEN, Ghislaine CARPENTIER, Thierry ARCHERAY, Nadia PELTIER	Ludovic SUZÉ
VIE LOCALE - ASSOCIATIONS - CÉRÉMONIES - CULTURE	les familles les associations les événements	Julien CORDIER, Ghislaine CARPENTIER, Nicolas LECLERC, Marie LETELLIER, Caroline MORIN, Agnès VILLEZ, Karine CARPENTIER, Marc GALLIEN	Thierry ARCHERAY
ENFANCE - ÉCOLE - SOLIDARITÉ - LUDISPORT	Cantine périscolaire transport CCAS Conseil d'école Personnes âgées	Julien CORDIER, Caroline MORIN, Agnès VILLEZ, Marie LETELLIER, Karine CARPENTIER	Julie BERNARD
COMMUNICATION - PARTICIPATION CITOYENNE	Bulletin municipal réseaux sociaux réunions publiques site internet commune concertations	Julien CORDIER, Nicolas LECLERC, Ghislaine CARPENTIER, Ludovic SUZÉ	Marc GALLIEN
CORRESPONDANT DÉFENSE		Sylvain LAMBERT	
IMPOTS DIRECTS		Julien CORDIER, Bénédicte AUBOIN, Ludovic SUZÉ, Thierry ARCHERAY, Dominique VANBESIEEN, Nicolas LECLERC	
COMMISSIONS REVISION LISTE ÉLECTORALE		Sylvain LAMBERT	
OFFICE DU TOURISME		Marc GALLIEN	
RELAIS BIBLIOTHÈQUE		Nadia PELTIER	

15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

➤ **DÉLIBÉRATION 16-2026 : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 40-2025 PORTANT SUR LE QUART DES CRÉDITS OUVERTS AUX DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DES FINANCES 2026**

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la délibération 40-2025 portant sur le quart des crédits ouverts aux dépenses d'investissement dans le cadre des finances 2026, votée le 17 décembre 2025 a fait l'objet d'un courrier de la part du contrôle budgétaire de la préfecture indiquant une erreur de montant. Il a été demandé qu'une nouvelle délibération soit revotée avec la correction suivante :

Total des crédits ouverts au budget primitif 2025 <i>(hors remboursement de la dette)</i>	Crédits ouverts par la commune pour 2026 <i>(crédits à ventiler par chapitre)</i>
125 525,00 €	31 381,25 €

15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Présentation du projet PLUi51 au nouveaux élus afin de pouvoir délibérer sur l'arrêt de celui-ci lors du conseil municipal du 27 avril 2026.

Les élus ont reçu lors de la convocation du conseil municipal, un lien transmis par la communauté de communes concernant le PLUi51 : https://intercauxvexin-my.sharepoint.com/:f/g/personal/julie_vallois_intercauxvexin_fr/IgBDfaxCgvVqToFNZVLsMocCAVmrmgORqabT9-lI90Ck8eM

Bénédicte AUBOIN a préparé un diaporama afin d'expliquer aux nouveaux élus le projet PLUi51

- Assurance Conseil Municipal

Julien Cordier a contacté l'assurance Groupama afin de savoir si les différentes assurances prises à la Mairie couvrent les membres du conseil municipal dans son ensemble ?

Groupama a répondu qu'il existe dans le contrat de la commune (contrat Villassur) une garantie pour la responsabilité fonctionnelle des élus (faute de service).

La responsabilité Personnelle des élus (faute détachable de service) est acquise via le contrat souscrit personnellement par le maire. Il appartient au maire de prendre une garantie personnelle complémentaire : La Responsabilité Civile Personnelle des Élus (RC Élu).

Ce contrat permet de se prémunir contre les conséquences financières et de l'accompagner en cas de mises en causes personnelles liées à ses décisions ou actions dans le cadre de son mandat. Il est souscrit par le maire sur ses deniers privés.

Les garanties proposées sont acquises pour le Maire, mais également pour les élus ayant délégations s'ils sont mis en cause personnellement.

➤ TOUR DE TABLE

Ludovic SUZE : évoque qu'il existe plusieurs problèmes liés au RH (pb congés, pb absences). Une mise à jour sera faite prochainement avec les agents afin de partir sur de nouvelles bases.

Bénédicte AUBOIN : a suivi une visio sur le thème accueil de jeunes enfants et parentalité en milieu rural, elle évoque qu'avec la commission jeunesse, il serait possible de regarder si les fonds grandir en milieu rural serait une ressource utilisable

Julie BERNARD : - demande s'il serait possible pour la cantine de prévoir une cuillère de dosage que les agents pourraient utiliser lors du service car le conditionnement des barquettes peut être parfois compliqué.

- demande si un service civique peut être mis en place sur Cailly ? Il serait possible de faire le suivi et l'accompagnement avec la commune d'Yquebeuf qui a déjà adhérer à ce service. Le cout estimatif serait de 16€ par mois pour un 24h par semaine. Julien Cordier évoque qu'une délibération avait déjà été prise

- évoque le fait que la Farandole ne reprendra pas la gestion du Ludisport, notre référente du Ludisport a refusé leur demande.

- précise qu'elle ne sera pas disponible pour l'AG de la farandole prévue le 05 mai à 19h00.

- Pb avec état des lieux d'entrée du 10 avril et état des lieux de sortie du lundi 20 avril pour la farandole, Julie sera absente

Marc GALLIEN : informe qu'il sera présent à l'AG des anciens prévue le 02 avril prochain

Sylvain LAMBERT : - évoque le problème de démarchage sur Cailly, une entreprise d'isolation extérieure passe en ce moment en indiquant qu'elle est envoyée par la mairie

- dit avoir vu un reportage sur la mise en vente d'une Eglise

Marie LETELLIER : - évoque le problème des voitures qui se garent sur les trottoirs dans Cailly, Ludovic Suzé propose un stationnement alterné

- a croisé des habitants de Cailly qui lui ont indiqué qu'il y avait les poubelles du restaurant et du cabinet dentaire qui étaient sur le trottoir ce qui est gênant pour les piétons et il y a un problème avec la croix d'interdiction de stationner qui se trouve au niveau des logements sociaux qui est trop grande

- signale la fermeture de l'épicerie, ce qui va poser problèmes pour les personnes âgées de la commune, n'ayant pas de moyen de transport

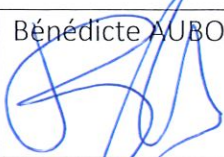
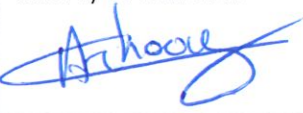
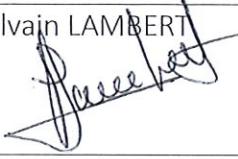
Fin de séance à 23H15

Le Maire,
Julien CORDIER



La secrétaire de séance



Ludovic SUZE 	Bénédicte AUBOIN 	Thierry ARCHERAY 	Julie BERNARD 
Ghislaine CARPENTIER 	Karine CARPENTIER 	Marc GALLIEN 	Sylvain LAMBERT 
Nicolas LECLERC 	Marie LETELLIER 	Caroline MORIN 	Nadia PELTIER 
Dominique VANBESIEEN 	Agnes VILLEZ 		

